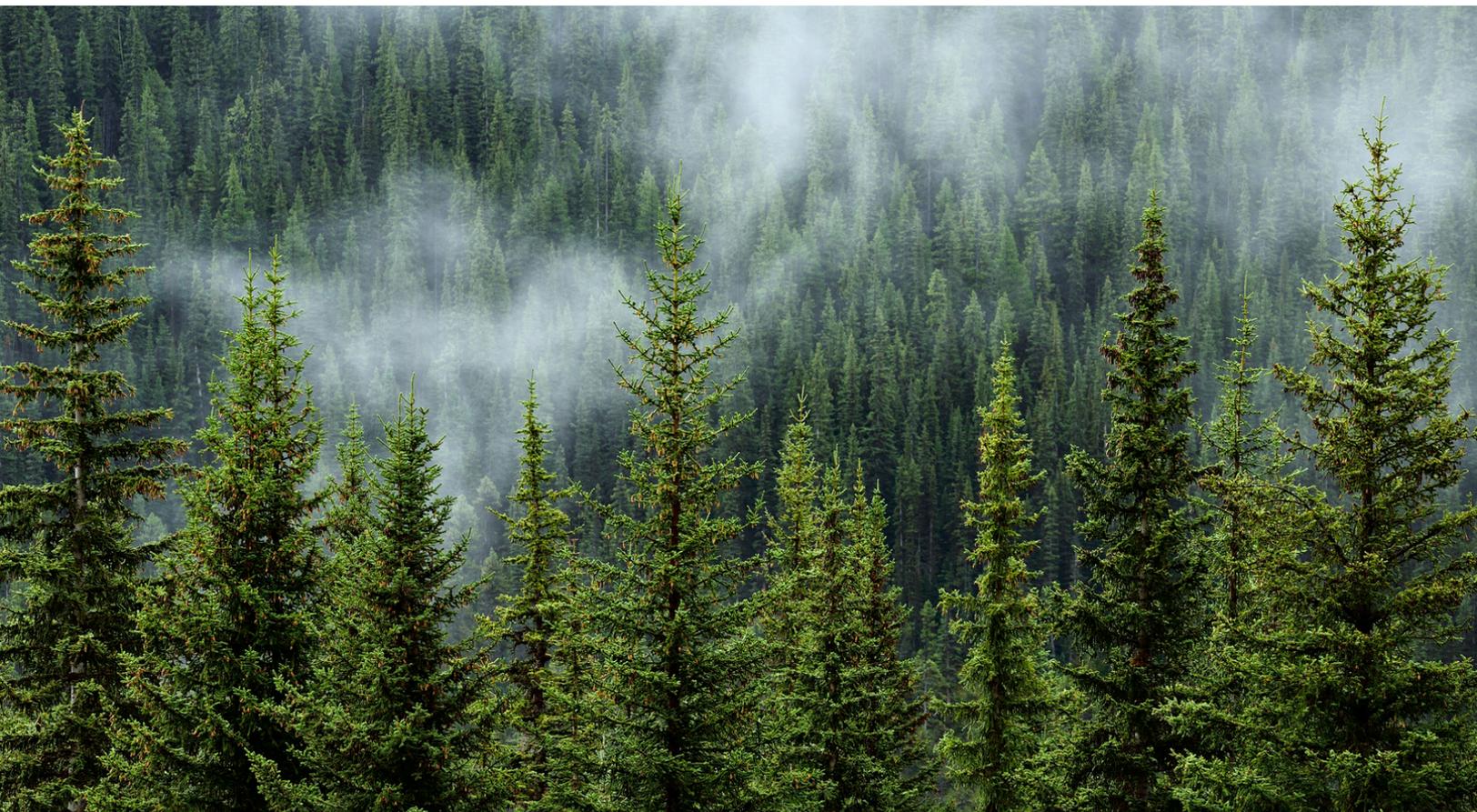




PATHWAYS
EXECUTIVE SEARCH



Programme de garantie de prêts pour les Autochtones **Président et administrateurs du conseil d'administration**



Canada Development
Investment Corporation

La Corporation de développement
des investissements du Canada

Contexte

Le lancement récent du Programme fédéral de garantie de prêts pour les Autochtones fait passer la réconciliation économique avec les Autochtones de la parole aux actes. Cette étape historique permet aux peuples autochtones du pays de participer réellement à la prospérité économique du Canada. Ce programme contribue à lever les obstacles historiques à l'inclusion dans l'économie tout en créant de nouvelles possibilités de maximiser la croissance, ce qui profitera à l'ensemble du pays. La réussite économique des peuples autochtones est la réussite de tous les Canadiens.

Pour faire progresser de manière constructive la réconciliation économique avec les Autochtones au Canada, il faut donner aux groupes autochtones la possibilité de devenir des chefs de file et des partenaires financiers dans le cadre de projets énergétiques et de ressources naturelles. Le Programme de garantie de prêts pour les Autochtones (PGPA) réduira le coût du capital pour les groupes autochtones dans tout le pays et les aidera à mobiliser des capitaux pour investir dans ces projets et en devenir des partenaires commerciaux.

L'ampleur des possibilités économiques pour les peuples autochtones et pour le pays est considérable. Un rapport récent de la First Nations Major Projects Coalition (« FNMPCC ») estime que près de 500 grands projets de ressources naturelles touchant les terres autochtones et représentant des investissements d'environ 570 milliards de dollars seront développés au Canada au cours de la prochaine décennie. Plus de 80 % de ces projets seront réalisés dans le secteur de l'énergie. Le reste sera réparti à raison de 16 % dans le secteur minier et de 4 % dans le secteur forestier. Le PGPA contribuera à débloquer l'accès à des participations dans un grand nombre de ces projets de ressources naturelles et d'énergie au pays.

Dans le cadre du budget de 2024, le gouvernement du Canada s'est engagé à verser 5 milliards de dollars au programme et a chargé la Corporation de développement des investissements du Canada (« CDEV ») de diriger son lancement et sa mise en œuvre. La CDEV mettra en œuvre le PGPA par l'entremise d'une filiale (« la Société ») et cherche à trouver six candidats pour la présidence et le conseil d'administration de la Société.

L'organisation

LE LANCEMENT D'UNE NOUVELLE SOCIÉTÉ CHARGÉE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

À PROPOS DE LA CDEV

Depuis plus de 40 ans, en tant que société d'État fédérale, la CDEV fournit au gouvernement du Canada des conseils financiers uniques et spécialisés concernant les intérêts commerciaux les plus complexes et les plus divers du pays. Elle rend compte au Parlement par l'entremise du ministre des Finances et à son propre conseil d'administration indépendant. Elle a une longue expérience de la gestion de transactions financières importantes, par exemple le lancement et l'exploitation de nouvelles entités pour aider le Canada à atteindre ses objectifs et à maximiser la valeur des actifs de l'État. En plus de fournir des conseils financiers au gouvernement, elle supervise le groupe de sociétés de la CDEV dont elle a la responsabilité, soit plus de 55 milliards de dollars d'actifs gérés. Ayant obtenu la certification « Great Place to Work Canada », la CDEV est une organisation collaborative, performante, expérimentée et à vocation commerciale qui apportera un soutien essentiel à la Société lors de son lancement et au-delà.

À PROPOS DE LA SOCIÉTÉ

La Société sera une filiale en propriété exclusive de la CDEV. Sa constitution devrait avoir lieu à l'automne 2024.

La Société devra :

- mener des activités de sensibilisation et de mobilisation auprès des groupes autochtones,
- classer les demandes par ordre de priorité,
- réaliser des activités d'analyse et de diligence raisonnable,
- négocier, émettre et administrer des garanties de prêt,
- suivre et gérer le portefeuille de garanties de prêts.

La Société collaborera avec les demandeurs pour affiner les propositions et s'assurer, outre qu'elles répondent à des normes rigoureuses de viabilité financière, qu'elles cadrent bien avec les objectifs du programme. La CDEV fournira un soutien continu, notamment en matière de diligence raisonnable, de gestion de portefeuille, de gouvernance et de communication, ainsi que d'autres fonctions intégrées, selon les besoins.

De plus, pendant les deux premières années, il incombera à Ressources naturelles Canada (« RNCan ») d'évaluer l'admissibilité des groupes autochtones.



L'opportunité

Outre qu'elle sera marquante, cette passionnante opportunité de contribuer à superviser le premier programme fédéral du genre apportera gratification et visibilité. Le président et les membres du conseil d'administration apporteront leur expertise, leur réflexion stratégique, leur fort engagement en faveur de la prospérité des populations autochtones, leur approche collaborative, leur dépendance et le plus haut niveau d'intégrité et d'éthique pour soutenir la Société et son équipe de direction et contribuer à la réussite du programme.

Pathways Executive Search (Pathways) participe à la tâche de trouver des candidats potentiels pour la présidence et le conseil d'administration (le « Conseil ») de la Société. Il est prévu que la Société soit constituée à l'automne 2024, et cela comprendra la nomination du nouveau conseil d'administration par la CDEV en concertation avec le ministre des Finances. Le conseil d'administration, avec le soutien de la CDEV, contribuera au recrutement du directeur général de la Société.

Il incombera au conseil d'administration d'assurer l'intendance de la Société et de superviser le lancement ainsi que l'élaboration des structures et des procédures de gouvernance pour la Société. Avec le soutien du premier président et chef de la direction de la Société, le conseil d'administration contribuera à remplir le mandat de la Société dans le respect des intérêts et des valeurs des communautés autochtones. Le conseil d'administration veillera à ce que tous les groupes autochtones du Canada, y compris les Premières Nations, les Métis et les Inuits, aient pleinement accès au PGPA et en fera la preuve.

L'opportunité suite

Une fois établie, la Société sera une filiale en propriété exclusive de la CDEV. Par l'entremise de la CDEV et du ministre des Finances, la Société rendra compte au Parlement. Le conseil d'administration aura la responsabilité générale de surveiller et de superviser la gestion des activités commerciales et des autres affaires de la Société, par exemple les relations entre l'organisation, la CDEV et le gouvernement du Canada. Le conseil d'administration n'est toutefois pas responsable de la gestion quotidienne des activités et des affaires de la Société. Cette responsabilité sera déléguée à la direction générale de la Société.

Le rôle du conseil d'administration consistera à superviser la gestion, en exerçant son jugement indépendant et en renforçant ainsi la gestion et la responsabilité. Le conseil d'administration s'assurera d'une gestion économique, efficace et responsable de la Société. Lancer la Société rapidement et efficacement tout en veillant à ce que des perspectives autochtones fortes dirigent les efforts à tous les niveaux est une priorité essentielle. La Société s'appuiera sur l'expertise et le soutien de l'équipe de la CDEV, par exemple le soutien de celle-ci sur les plans administratif, juridique et financier. Le nouveau conseil d'administration et le nouveau président et chef de la direction bénéficieront du travail considérable déjà en cours pour faire avancer le démarrage du programme et de l'organisation, tout en étant en mesure de contribuer de manière considérable et d'aider à façonner l'organisation pour qu'elle s'oriente et réussisse par la suite.

TEMPS À CONSACRER

Un minimum de quatre réunions trimestrielles régulières du conseil d'administration et des comités par an, le cas échéant, en plus de réunions supplémentaires, si nécessaire. Les membres du conseil d'administration sont aussi tenus de répondre aux courriels et d'avoir des contacts réguliers avec le président et chef de la direction, en particulier lorsque l'organisation est en cours de développement. Les membres du conseil d'administration peuvent être invités à représenter la Société lors de diverses activités et réunions avec les principales parties prenantes. Ce rôle requiert en moyenne de 10 à 20 heures de disponibilité par mois, mais peut-être davantage au début.

PRINCIPALES COMPÉTENCES

Comme il s'agit de l'organe de direction suprême de l'organisation et pour satisfaire à ses obligations de représentant, les personnes retenues pour les postes de président ou de membre du conseil d'administration devront posséder une combinaison des compétences et de l'expérience suivantes :

L'opportunité suite

Tous les administrateurs :

- Au moins cinq ans d'expérience en tant qu'administrateur de société (ou l'équivalent).
- Vaste expérience à un poste de direction, avec responsabilité de rentabilité, pour des organisations commerciales de taille moyenne ou grande ou expérience dans le domaine du financement d'entreprise et des méthodes d'évaluation des entreprises, des fusions et acquisitions ou des prêts commerciaux.
- Connaissance du secteur des ressources naturelles ou des méthodes de financement et de diligence raisonnable pertinentes pour les grands projets ou connaissances spécialisées pouvant être importantes pour les comités du conseil d'administration et les questions émergentes susceptibles d'avoir une incidence sur la Société.
- Sens aigu des affaires et de la politique et capacité à gérer des relations avec divers partenaires, détenteurs de droits, promoteurs et groupes d'intérêt.
- Connaissance des questions actuelles de gouvernance d'entreprise et des meilleures pratiques.
- Appréciation du rôle des sociétés d'État.
- Des qualités de chef et une expérience avérées, en particulier, la capacité de collaborer avec un groupe d'« égaux » hautement qualifiés dans la poursuite d'un objectif commun.
- Un comportement éthique irréprochable et une compréhension de l'importance du respect des règles en matière de conflits d'intérêts.
- Connaissance et expérience vécue des entreprises, des communautés, des protocoles, des cultures, des valeurs et des modes de fonctionnement des entreprises autochtones, un atout.
- Volonté et capacité de se soumettre à un filtrage de sécurité approfondi.

Pour le poste de président en particulier, une combinaison des attributs ci-dessus et :

- Expérience directe dans une fonction de président au sein d'une société privée ou publique ou d'une société d'État.
- Aptitudes avérées pour la communication, la facilitation et la recherche de consensus.
- Courage et clarté dans la prise de décision et capacité éprouvée à gérer efficacement les conflits ou les crises.
- Capacité à évaluer les priorités et à se concentrer sur ce qui est important.
- Haut niveau d'acuité politique et de capacité d'influence.

Renseignements complémentaires

Une trousse de renseignements plus détaillés sera fournie aux candidats potentiels qui franchissent les étapes du processus de sélection.

Il s'agit d'une opportunité unique de contribuer à la croissance de l'économie autochtone au Canada et de développer une équipe performante qui collabore avec de multiples parties prenantes publiques et privées dans tout le pays.

Le siège social de la CDEV est situé dans le quartier financier de Toronto. Il a d'autres bureaux à Ottawa. Les membres du conseil d'administration peuvent s'attendre à un environnement de réunion hybride qui peut être situé dans une grande ville du Canada.

Les postes offriront une rémunération qui comprendra des honoraires annuels déterminés et approuvés par le conseil d'administration de la CDEV. Les frais de déplacement, de kilométrage, de repas et d'hébergement sont remboursés ou pris en charge conformément aux politiques qui s'appliquent.

L'objectif du présent profil d'opportunité se limite au recrutement pour le conseil d'administration de la société qui mettra en œuvre le PGPA. Le programme est en cours d'élaboration et Pathways Executive Search n'est pas en mesure de répondre aux demandes de renseignements généraux au sujet du programme. Veuillez communiquer avec nous uniquement si vous souhaitez explorer cette opportunité :

Laurie Sterritt • Associée directrice

Pathways Executive Search

Téléphone: 778-838-4569

LaurieS@PathwaysExecutiveSearch.com

Darrin Jamieson • Associé

Pathways Executive Search

Téléphone: 403-477-7367

DarrinJ@PathwaysExecutiveSearch.com

Meaghen Fillion • Consultante (bilingue anglais et français)

Pathways Executive Search

Téléphone: 204-292-8937

MeaghenF@PathwaysExecutiveSearch.com

Pathways Executive Search est une entreprise de recrutement nationale qui offre des services professionnels axés sur les Autochtones. Avec pour mission de rendre le recrutement et les parcours professionnels moins difficiles et plus équitables, Pathways est guidé par les valeurs et les principes d'inclusion des Autochtones, qui soulignent la capacité à construire un processus inclusif pour tous les professionnels racisés et méritant l'équité.



Pour poser une candidature

Les personnes qualifiées de tous horizons et de toutes compétences, expériences et perspectives sont invitées à postuler. Le gouvernement du Canada s'est engagé à la réconciliation et à la mise en œuvre de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones; nous encourageons les personnes d'ascendance autochtone à présenter leur candidature.

Veillez soumettre les documents de candidature suivants avant le **dimanche 27 octobre 2024** à l'adresse applications@pathwaysexecutivesearch.com :

1. Une déclaration d'intérêt précisant votre expérience au sein du conseil d'administration ainsi que vos attributs et qualifications par rapport au profil de l'opportunité;
2. Une biographie ou un curriculum vitae;
3. Les candidats autochtones doivent fournir une preuve de leur citoyenneté ou de leur appartenance à une Nation ou à une communauté autochtone. Il doit s'agir d'un document acceptable pour la communauté ou la nation à laquelle vous appartenez*.

* La vérification à l'aide de documents peut prendre de nombreuses formes, qui seront définies par les gouvernements autochtones. Il peut s'agir, sans s'y limiter, d'une lettre de l'organisme de gouvernance d'une communauté, d'une carte de membre ou de citoyenneté délivrée par un gouvernement autochtone, ou un certificat de statut délivré par Services aux Autochtones Canada.

Dans les cas où les documents approuvés par le gouvernement autochtone ne sont pas disponibles, l'équipe de Pathways Executive Search guidera et soutiendra la personne lors du processus de vérification. Le processus soutiendra les Autochtones qui ne possèdent pas de documents pour diverses raisons, notamment les déplacements dus aux politiques et lois antérieures, ainsi que les conséquences générales de la colonisation.